

Conseil Municipal du 4 juillet 2017

Présents : M Michel MARESCOT, Maire - Mme Sylvaine de KEYZER - Mme Sophie DIERRE, Adjoints – M Thierry BONVOISIN - M Michel DABOUT - M Alain FAURE - Mme Catherine FILIPOV - M Jean-Paul HAUVEL - Mme Michelle LEGRY - M Jean-Claude LE MOINE - Mme Martine LETARTRE - M Olivier PONTHEU - .

Excusés : M Pascal DROCCHI donne pouvoir à Mme Sylvaine de KEYZER - M Philippe GANNE.

Secrétaire de séance : Mme Michelle LEGRY.

- Informations de Monsieur le Maire

- Permanences mairie : suite à 1 étude faite en 2016, on constate que les permanences du mercredi (14h-16h) et le jeudi (18h à 19h) sont peu fréquentées. Décision du Conseil de les supprimer au 01/09/17.
- DETR 2015 : prorogation de la subvention pour l'accessibilité du Casino jusqu'en mai 2018.
- Villes et villages fleuris : renouvellement de l'adhésion.
- Recensement population 2018 du 18 janvier au 17 février 2018.
- Remerciements (prêt de salle, subventions, enseignantes...)

- Confortement de la falaise : avenant n°1

Prolongation des délais du marché : délai de réalisation de tranche conditionnelle est porté à 24 mois.

Accord du Conseil.

- Garage : maîtrise d'œuvre pour la mise en sécurité et restructuration

2 devis de métreurs économistes afin de seconder la commune dans ce dossier complexe.

Accord du Conseil pour le devis de de l'EURL CHAUFFRAY Jean-Pascal pour les missions suivantes :

- Mission d'avant-projet pour un montant de 3 999€ TTC,
- Suivi de chantier correspondant à 8,50 % du montant total des travaux validés par le Conseil Municipal et effectués.

- Demande d'adhésion de la commune de St Gatien des Bois à la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie

Accord du Conseil.

- Rétrocession parc Graves par le Conseil Départemental

Suite à 1 erreur matérielle du Conseil Départemental dans la liste des parcelles, le Conseil est appelé à délibérer à nouveau.

Accord du Conseil.

- Employés

- Renouvellement de CDD pour la Cantine et la garderie
 - Adjoint animation : 13h20/sem
 - ✓ Garderie :
L Ma Je : 8h-8h50 et 16h30-18h00
Ve : 15h30-18h00
 - ✓ Périscolaire : L Ma Je : 15h30-16h30
 - Adjoint technique (cantine) : 17h/sem
L Ma Je Ve : 4h15/j

Accord du Conseil.

- Renouvellement de CDD d'1 an à temps plein à partir du 21/07/17 pour des missions aux espaces verts, services techniques et travaux divers de mécaniques.

Accord du Conseil.

- Devis pupitres cartes postales

Création de 12 pupitres (dont 1 gratuit) reproduisant des cartes postales anciennes de la ville. Ils seront disposés dans le centre Bourg et entre le Parc des Graves et le Casino pour un montant de 3 080€ HT soit 3 696€ TTC.

Accord du Conseil.

- Réitération servitude entre le SDEC Energie et la commune

Pour la parcelle A 537 qui va contenir 2 canalisations électriques souterraines.

Accord du Conseil.

- Indemnités des élus

Demande de Mme la Trésorière de ne plus indiquer le montant de l'indice mais le terme indice brut terminal.

Accord du Conseil.

- Baux communaux

- Renouvellement de bail de la crêperie

Exploitation identique pour 9 années du 15/10/15 au 14/10/24

Accord du Conseil.

- Bail du 4 rue de Banville

1 orthophoniste souhaite rejoindre le groupement des 2 infirmières dans ce local.

Proposition de loyer mensuel à 390€ avec remboursement de la TOM.

Accord du Conseil.

- Subvention 2017

Proposition de subvention de 400€ pour l'association contre-courant qui va organiser une exposition du 21 au 30 juillet 2017.

Accord du Conseil.

- Prix de référence du mètre (manifestations)

Proposition d'1 droit de place à 20€ par mètre pour les professionnels de vente de produits alimentaires pendant les vide-greniers du 14/07 et 15/08.

Accord du Conseil.

- Transfert de voirie et parties annexes

Demande des copropriétaires de la Résidence de la Fées des Crenniers.

Ce transfert comprendrait les éléments suivants :

- la voirie (parcelle cadastrée A 660),
- les panneaux de voirie,
- une noue pluviale en long,
- un 1^{er} bassin-noue et un 2nd bassin-noue,
- 4 places de stationnement,
- et une allée piétonne légèrement gravillonnée servant d'accès-traverse à la forêt.

Accord du Conseil.

- Conventions pour dotations de matériels
 - Vente ambulante (glaces, boissons...) :
au niveau de la promenade pour 900€ + consommation de fluides
 - Jeux gonflables :
Au-dessus du parking du calvaire pour 792€ (cabanon 500€, 2 cabanes de plage 200€, 12 transats 24€) + consommation de fluides
 - Animations au club des mouettes
Jeux, tour de poneys, boissons et glaces pour 924€ (chalet 900€, 12 chaises longues 24€) + consommation de fluides

Accord du Conseil.

- Surveillance de la cantine
Comme l'année passée, proposition de la surveillance de la cantine par Mme la Directrice de l'école. L'accord de la Direction académique des services de l'Education Nationale de Caen a été demandé.
Taux horaire : 11,66€ /h.
Accord du Conseil.

- Partenariat
La Poste ne souhaite pas continuer l'offre municipale d'ouverture d'un livret A lors d'une naissance. Après recherche, la Société Générale du Calvados propose un partenariat avec la commune. Une somme sera offerte lors de l'ouverture de comptes bancaires pour les Villervillais selon les dispositions suivantes:
 - offre naissance : 30€.
 - offre BAC : 80€.
 - offre jeunes (pour les 18-24 ans) : 60€.
Proposition que la commune abonde ces offres de 20€.
Accord du Conseil.

- Vente d'1 bien communal
 - Pavillon 4 Cour du Pont : Suite au désistement du potentiel acquéreur, proposition de remettre en vente la maison pour 210 000€ dans une agence immobilière, annonce, site...
Accord du Conseil.
 - Immeuble situé 47 rue du Général Leclerc :
Le bail à réhabilitation de, regroupant 5 logements sociaux et signé avec SOLIHA (anciennement ARIM des Pays Normands), se terminant le 30 juin 2018, la Commune a le choix entre 3 options :
 - reprendre le bien avec la gestion en direct des 5 locations.
 - proroger le bail actuel, la durée restant à fixer.
 - vendre l'immeuble à SOLIHA qui sera alors propriétaire bailleur. Cette formule est de plus sans aucune incidence pour les locataires actuels.
Accord du Conseil pour la vente de l'immeuble au terme du bail par SOLIHA, après estimation par une agence immobilière et par France domaines.

- Questions diverses
 - Naissances : Le Conseil a décidé de planter un arbre au Parc des Graves à chaque naissance.
 - Ecole : après demande d'avis concernant les rythmes scolaires, les parents d'élèves souhaitent le retour à la semaine des 4 jours.
Accord du Conseil. Une demande va être envoyée à l'Académie de Caen.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire
Michel MARESCOT

